

L'ÉCHO du Lirou



Un autre regard sur notre village

N°3 - HIVER 2023



TRAVERSÉE DU VILLAGE
Pédale douce !



Béatrix Allier et Stéphane Hello, Présidente et Vice-Président de " Pour l'Avenir des Matelles "

Dans une année, chaque moment compte.

Alors, nous vous souhaitons :

- . 1 an de petits bonheurs et de santé*
- . 12 mois d'informations positives*
- . 52 semaines de pensées chaleureuses*
- . 365 jours d'engagement pour notre village*

L'année 2022 s'est achevée pour laisser place à une nouvelle page blanche que nous voulons remplir avec vous des plus belles promesses pour l'Avenir des Matelles.

Excellente année 2023 !

**BELLE
ET HEUREUSE
ANNÉE 2023**

Ouvrons le débat

Pédale douce dans le village !

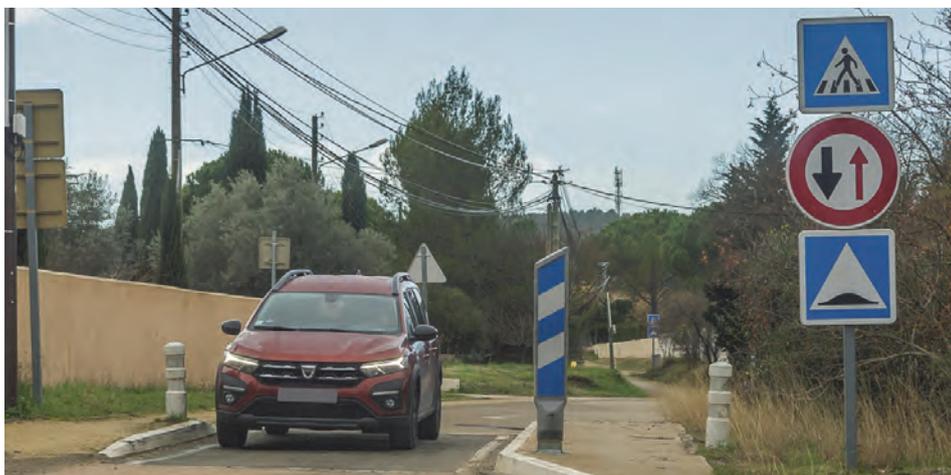
Les Matellois et Matelloises se plaignent régulièrement de la vitesse excessive des voitures. Le non-remplacement des coussins berlinois devant les écoles et aux entrées du village a accentué le sentiment de dangerosité.

Le maire est un acteur de premier plan en matière de sécurité routière car le Code général des collectivités territoriales (articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1) lui confie la police de la circulation sur les routes nationales, départementales et les voies de communication à l'intérieur des villes. Il lui appartient donc de veiller à la sécurité de ces voies et de pourvoir d'urgence aux situations de danger immédiat.

Solutions à envisager ?

La Sécurité Routière (qui dépend du Ministère de l'Intérieur) estime que le moyen le plus efficace est : « l'apaisement de la circulation » en « modifiant l'aménagement physique de la rue de manière à contraindre les conducteurs à ralentir ».

En la matière, tout n'a pas été tenté aux Matelles. Il existe bien des panneaux d'indication (jugés peu efficaces), quelques dos-d'âne en dur et deux radars pédagogiques (chemin de la



Rayrète et rue d'Alicante). Mais le village n'est pas totalement passé en « zone 30km/h ».

La nécessité d'une stratégie globale

Dans un courriel au maire du 25 mai 2022, les élus de « Pour l'Avenir des Matelles » ont relayé les inquiétudes des habitants en demandant un renforcement des équipements dans certains secteurs précis et listés. Les organismes de prévention routière préconisent la mise en œuvre d'une véritable stratégie globale. Le « meilleur aménagement » de prévention,

selon leurs études, est l'écluse double qui réduit la chaussée, ne permettant le passage que d'un seul véhicule (comme sur l'ancien chemin du Moulin, en direction des sources du Lez – photo ci-dessus). Serait-ce une solution pour la traversée du vieux village ? Le sujet est sur la table depuis de nombreuses années.

Retrouvez notre dossier complet sur la sécurité aux Matelles, avec un descriptif des dispositifs possibles, sur : www.avenirdesmatelles.fr



AFFAIRE À SUIVRE

Extinction de l'éclairage public : c'est fait !

L'article publié en Une de L'Écho du Lirou (n°2-Automne 2022) a porté ses fruits. Au conseil municipal du 9 novembre, un bilan énergétique du village a été présenté : le poste le plus gourmand est l'éclairage public, qui représente 46,4% de notre consommation. Le maire a proposé de l'éteindre à partir de minuit, à compter du 22 décembre. La délibération a été votée à l'unanimité. Les élus de « Pour l'Avenir des Matelles » ont demandé l'organisation d'une réunion publique de concertation après la période d'essai de trois mois, afin de récolter l'avis de la population et de procéder à des ajustements si nécessaire (quartiers éteints, horaires d'extinction, etc.)

Portrait

Un maître vinaigrier aux Matelles



Il est l'un des très rares vinaigriers français et il s'est installé aux Matelles. En juin 2021, Nicolas Robinson a ouvert une boutique dans notre cœur médiéval pour relancer cet art oublié.

Sa belle boutique se trouve juste derrière l'arche médiévale près du tabac-presse. Dans l'échoppe figurent en bonne place deux de ses vinaigres emblématiques : le traditionnel « Jacquot », qui demande un an d'affinage vieilli en fût de chêne, et le balsamique « Bougre d'Âne », qui requiert un plus long processus de trois ans en fût de châtaignier.

Créateur de goûts

Nicolas Robinson est un créateur de goûts. En bonbonne, il teste des aromatisations sur le rouge, à base d'échalotes ou de fleurs de sureau et sur le vinaigre blanc avec du

miel, des kumquats ou des mûres. Ses vins (bios et totalement naturels), il les achète auprès de vignerons de l'Hérault pour produire un vinaigre de terroir. Et c'est dans sa cave, à Saint-Gély, qu'il les assemble et les affine. « J'ai voulu redonner de la noblesse à ce produit millénaire et traditionnel du terroir languedocien », confie-t-il. En y ajoutant une touche éco-responsable : tout est recyclé et recyclable, et les bouteilles de vinaigre en grès sont rechargeables.

Interview en intégralité sur :
www.avenirdesmatelles.fr



« La Vinaigrerie Montpelliéraine »
4 rue des Arcs Boutants
34270 Les Matelles

Lundi, mercredi et vendredi
de 15h à 19h.

Tel : 06 22 28 31 52
<http://vinaigrerie-montpellieraine.fr/>

TOP CHEF !



Natif des Matelles, Nicolas Tournié, dont le papa était l'entraîneur de foot au village dans les années 90, s'est orienté vers les métiers de la restauration. Sportif, adepte de CrossFit et cuisinier-traiteur, il propose des plats équilibrés et gourmands, pour les sportifs et les épicuriens. « Chaque semaine, je travaille une diversité de goûts pour une alimentation saine », explique Nicolas. Du 100% fait maison avec des produits frais et locaux, en respectant les régimes (végétarien, sans gluten, sans lactose). Une cuisine sincère avec des dressages élégants et appétissants. Chaleureuses recommandations.



Livraison dans les salles de sport, les entreprises et à domicile aux Matelles.

Commande en ligne sur
www.food-of-the-day.fr
Contact : 06 15 13 78 45

1/ BIENVENUE À CORINNE !



Corinne Cabane succède à Christian Cayssiols, élu démissionnaire, au conseil municipal. Cette secrétaire administrative de 51 ans (au lycée Jean-Jaurès de Saint-Clément) est une passionnée de sport nature et d'environnement. Native du village, elle a toujours été très investie aux Matelles : Comité des Fêtes, CCAS (action sociale) et CCF (lutte contre les feux de forêt) depuis 15 ans.

De 2014 à 2021, Corinne a déjà été une élue dévouée aux intérêts de la commune et de ses concitoyens.

MERCI CHRISTIAN !



À mi-mandat, Christian Cayssiols, élu « Pour l'Avenir des Matelles », a décidé de quitter le conseil municipal pour relancer son activité de photographe, mise en sommeil pendant son mandat. « Place aux

jeunes... Je ne me représenterai pas en 2026 ; il est naturel de passer le flambeau », explique notre élu qui a 71 ans. Dans sa lettre, il précise aussi : « Ma démission est motivée par le manque d'informations sur la plupart des sujets mis en délibération et donc par l'impossibilité de travailler sereinement pour notre commune au sein du conseil municipal ».

L'ACTU

de vos élus

2/ LE « PLU », UNE QUESTION D'AVENIR

Trois questions à Christian Cayssiols, ex-membre du groupe de travail sur l'étude urbaine, Premier Adjoint à l'urbanisme (1995-2001).

Notre dernier Plan Local d'Urbanisme date de 2006. Va-t-on vers sa révision ?

Cela me semble inéluctable d'aller vers une révision générale. Beaucoup de lois ont été votées (environnement, logement, risques...) qui modifient en profondeur les règlements. Les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (au niveau de l'Interco) de 2019 doivent aussi être intégrées. Et puis, si le conseil municipal veut étendre le village, c'est indispensable.

Pourquoi est-ce essentiel que les habitants s'y intéressent, selon vous ?

Le PLU, c'est la cartographie de notre avenir : comment imaginons-nous notre village dans les années à venir ? À quoi voulons-nous qu'il ressemble ? Quels services souhaitons-nous ? Faut-il continuer à l'urbaniser ? Sachant que la loi, pour des raisons environnementales, demande de réduire fortement l'artificialisation des sols et l'étalement urbain...

En amont, vous avez assisté à un groupe de travail sur une étude urbaine. Que dit-elle ?

Les diagnostics donnent une photographie riche d'informations sur notre situation. L'étude y répond par divers projets ouvrant la porte à des perspectives d'avenir pour notre village... Le maire a annoncé qu'il les présenterait lors d'une réunion publique au cours de ce trimestre. Je suis impatient d'avoir des précisions sur sa vision et les projets qu'il retient.

3/ 29 % de "ni oui, "ni non"



Nous avons fait le calcul : depuis un an, nous avons voté « oui » pour 44% des délibérations soumises en conseil municipal. Mais nous nous sommes également

abstenus dans près d'un tiers des votes. Pourquoi ? Par manque d'informations : nous n'avons pas eu de documents explicatifs relatifs à ces sujets. Soucieux de mener correctement leurs missions, nos conseillers municipaux de « Pour l'Avenir des Matelles » refusent de signer un « *chèque en blanc* », en ne connaissant pas les dossiers.

4/ Notre courrier au Sous-Préfet

Après un an de tentative de dialogue avec le maire, nos élus ont été contraints d'envoyer un courrier au Sous-Préfet de Lodève (14 octobre 2022) pour l'informer de nouvelles entorses aux lois : absence de publication des comptes rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la mairie, erreurs dans un compte rendu, refus de communiquer aux élus des documents publics etc. Quelques jours après l'envoi de cette lettre, la plupart des points évoqués retraient dans l'ordre...

5/ CANTINE : C'EST BIEN LE PLUS CHER QUI A ÉTÉ RETENU

Suite à notre saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), nos élus ont fini par obtenir des infos sur le marché de la restauration scolaire. Il y a donc eu quatre candidats : Sud-Est Traiteur, API Restauration, ESAT Les Hautes Garrigues, De la Terre à l'Assiette. Les documents montrent que le candidat retenu, De la Terre à l'Assiette, était de très loin le plus cher (nous ne sommes pas autorisés à donner les écarts). Or, le prix final du repas (4,80 € pour les coefficients familiaux les plus élevés) est supérieur au maximum demandé par les parents lors d'une enquête cet été.

Pour en savoir plus, consultez notre article complet sur www.avenirdesmatelles.fr

6/ UN « TROU BUDGÉTAIRE » DE 250 000 €



Nos élus ont été surpris de découvrir en conseil municipal que notre village n'avait pas de quoi payer les salaires des agents pour novembre et décembre. Le maire a demandé une rallonge budgétaire de 250 000 €,

prélevée sur d'autres lignes comptables, pour les verser. Cela représente une augmentation de 20% par rapport au budget prévisionnel, voté 8 mois avant. Le maire a évoqué des "imprévus".

7/ Une étude à 53 000 euros pour quel résultat ?

Le cabinet « Pour une ville aimable » (PUVA) a été missionné pendant un an pour réaliser un diagnostic du village et définir un projet « *en termes de développement et renouvellement urbain* » (devis : 53 340 € TTC). Une vaste concertation, sous forme d'ateliers et d'une réunion publique, aurait dû avoir lieu pendant cette étude, ce qui n'a pas été le cas. Nous attendons à présent que le maire dévoile son projet et donne des précisions sur sa vision.



En haut : Corinne Cabane, François Michaud
En bas : Jacques Ferrer, Gwenaëlle Guerlavais

« Nous voulons être un lieu de vie ouvert »

La silhouette du couvent, fondé par des sœurs, annonce l'entrée du village (côté Triadou). Mais qui sait que ce bâtiment abrite une maison de retraite ouverte à tous ? Sa directrice, Isabelle Meunier, a accepté de nous recevoir.

Qui dirige officiellement la maison de retraite ?

C'est une association à but non lucratif, l'AGESPA(1), qui s'occupe de quatre résidences à Béziers, Lodève, Fontes et Les Matelles. Je gère l'ensemble des établissements comme directrice. Nous y poursuivons le projet d'accueil avec les mêmes valeurs humanistes portées par la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice, à savoir l'accompagnement jusqu'au bout de la vie dans le respect de la dignité, de la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Combien y-a-t-il de résidents ?

Depuis les années 80, l'établissement est ouvert à un public laïc classique. Actuellement nous avons 55 résidents (sur 61 places), âgés entre 80 et 100 ans, dont certains atteints de la maladie d'Alzheimer. Depuis 2022, nous avons quelques difficultés à remplir toutes nos places. Cela tient au Covid, mais aussi à

l'affaire d'un autre groupe, ORPEA(2), qui a ralenti les admissions.

Qui compose votre équipe ?

Notre maison de retraite médicalisée compte notamment un médecin coordonnateur, mais aussi quatre infirmières, des aides-soignants et des agents d'entretien; deux d'entre eux sont présents la nuit. Un chef cuisinier et un cuisinier préparent, sur place, les repas auxquels nous attachons beaucoup d'importance. Enfin, une animatrice organise des activités : atelier mémoire, chant, dessin, jeux de société... Mais, comme beaucoup d'établissements nous rencontrons des difficultés à recruter du personnel.

Quels sont vos liens avec le village ?

Les restrictions sanitaires ont mis un coup de frein aux activités, mais à présent tout a repris comme avant. Nous voulons être un lieu



de vie ouvert. Nous pouvons avoir des échanges avec les écoles pour un goûter avec les résidents, dans les jardins. L'animatrice noue aussi des liens avec le Foyer Rural dans le cadre de l'activité théâtre, entre autres. Nous sommes par ailleurs en lien régulier avec la mairie.

(1) Animation et Gestion des Établissements et Services pour Personnes Âgées, fondé par la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice.

(2) En janvier 2022, le livre "Les Fossoyeurs" a mis en évidence un système de maltraitance au sein d'un autre groupe, ORPEA.



Une ancienne « colonie agricole »

Notre-Dame-des-Champs était, à l'origine, une « colonie agricole » fondée en 1848 par le Père Soulas. L'objectif était de recueillir des orphelins pour y « former des hommes de labour » par les travaux des champs.

BIENTÔT UN CONCERT ?

François Michaud, conseiller municipal " Pour l'Avenir des Matelles " , ancien directeur de France Bleu Hérault (2007-2016) et musicien passionné, a proposé d'organiser avec



d'autres membres du CCAS* un concert de musique à Notre-Dame-des-Champs. Le répertoire joué devrait être celui des années 30 à 50. Le concert se déroulerait dans la salle de spectacle au mois de juin.

*Centre Communal d'Action Sociale, financé par la mairie.

Notre clocher fortifié, un emblème

Saviez-vous qu'il s'est, jadis, effondré ? Et en connaissez-vous la particularité ? L'église Sainte-Marie-des-Matelles et son clocher ont connu bien des péripéties...

L'église primitive aurait été réalisée au Xe ou XIe siècle. Elle n'était alors pas implantée dans le village mais à l'extérieur, sur la rive droite de la Déririère, à côté de l'ancien cimetière, comme il était de coutume en Languedoc. Son transfert dans le village aurait eu lieu un peu avant ou à partir de 1425, sur ordre du représentant du roi, le Sénéchal de Beaucaire. Nous savons peu de choses sur elle avant sa restauration. Ce sont des rapports de visites pastorales qui relatent, à la fin du XVIIe siècle, le mauvais état de la voûte de la nef, au point qu'elle s'effondre en 1715 (les offices sont alors organisés dans le presbytère).

Deux ans plus tard, son clocher s'écroule à son tour ! Sa reconstruction démarre en même temps que celle de l'église, mais, pour des raisons de coût, il est décidé de le remonter sur la porte de l'enceinte médiévale... et non juste au-dessus de l'église.

L'angélus a disparu

Ce n'est donc pas le Duc de Rohan, chef des Huguenots (protestants) présent en 1622 dans le nord montpelliérain, qui est à l'origine de la destruction de l'église des Matelles ! A son passage, seules deux pièces du presbytère ont été incendiées et l'église des Matelles est restée intacte...



Actuellement, le clocher est équipé de deux cloches, dont l'une de 1781 fournie par Guillaume Poutingon, maître saintier (fondeur de cloches), qui donnent les heures. La campanologie (ou langage des cloches) rythmait la journée de travail, le temps de la prière ou les événements de la vie des villageois. Ainsi les cloches sonnaient l'angélus (3 tintements suivis d'une volée de cloches) à 7h, 12h et 19h, son familier et normal dans la vie d'un village qui a, hélas, disparu.

15 août – La patronne des Matelles est Sainte Marie. C'est pourquoi notre fête locale (fête votive) a lieu le 15 août.



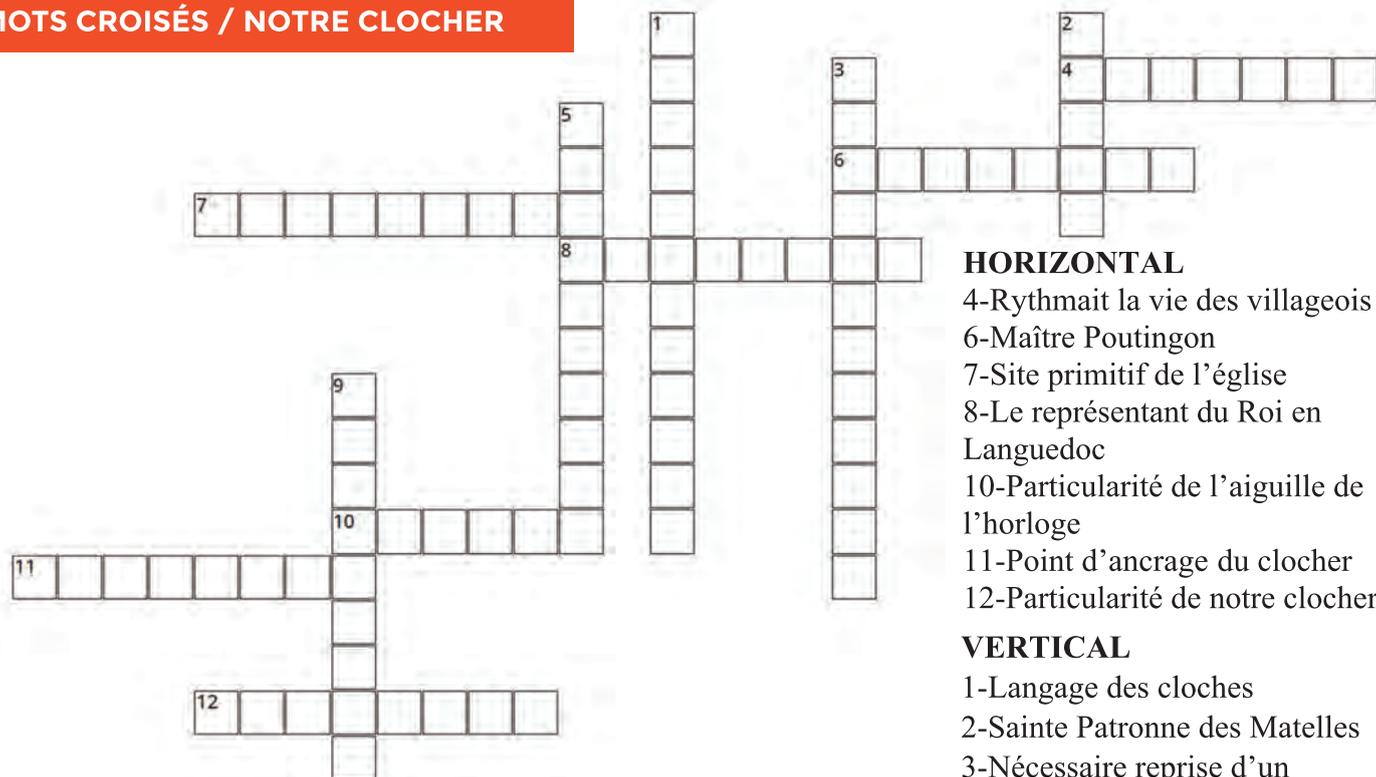
Une horloge à la fleur de lys

En 1711, le village décide de placer une horloge sur le futur clocher de l'église. Faute d'argent, elle n'est installée que 13 ans plus tard. Petite particularité : elle ne comporte qu'une seule aiguille et ne donne que les heures !

Ornée d'une fleur de lys et d'un croissant de lune aux extrémités, cette aiguille est toujours visible sur la façade ouest du clocher. À l'époque, connaître l'heure était primordial pour les villageois qui devaient se lever au milieu de la nuit pour transporter les fagots de bois nécessaires aux boulangers de Montpellier.

PROCHAINEMENT...

- **Vendredi 27 au dimanche 29 janvier** – Les Hivernales (théâtre - Foyer rural).
- **Dimanche 12 février** – Loto des écoles (Mon École et moi).
- **Vendredi 10 mars** - Rencontre avec l'autrice Ophélie Cohen (La Folie des Polars).
- **Dimanche 12 mars** - Matinée sportive (Los Blanbecks) ouverte à tous.
- **Dimanche 19 mars** – Le Carnaval (Mon École et moi) reporté au 26 mars en cas de pluie.
- **Samedi 22 avril** - Gratifieria de Printemps (Trait d'Union et Le Comptoir des Possibles).
- **Dimanche 23 avril** – Trail du Lirou (Los Blanbecks). Zone de départ devant la médiathèque.



HORIZONTAL

- 4-Rythmait la vie des villageois
- 6-Maître Poutingon
- 7-Site primitif de l'église
- 8-Le représentant du Roi en Languedoc
- 10-Particularité de l'aiguille de l'horloge
- 11-Point d'ancrage du clocher
- 12-Particularité de notre clocher

VERTICAL

- 1-Langage des cloches
- 2-Sainte Patronne des Matelles
- 3-Nécessaire reprise d'un monument
- 5-Résidence du curé
- 9-Les Protestants au XVIe s

Tous les mots se trouvent page 7 dans l'article sur le clocher

L'Écho du Lirou, le magazine de citoyens engagés pour le changement

L'Écho du Lirou est un journal, gratuit, édité par l'association « Pour l'Avenir des Matelles » depuis mai 2022. Il est réalisé uniquement par des bénévoles (textes, photos, dessins, maquette) et financé intégralement et uniquement à partir des adhésions des membres. L'objectif est de valoriser notre village et ses habitants, de mieux les faire connaître, mais aussi de partager le travail et les convictions de nos 4 conseillers municipaux élus en novembre 2021.

Vous trouvez utile notre magazine ? Vous souhaitez nous soutenir ? Adhérez !
contact@avenirdesmatelles.fr



Les membres du bureau :

Présidente : Béatrix Allier / Vice-Président : Stéphane Hello / Trésorier : Arnaud Hasselin / Trésorière adjointe : Florence Campos / Secrétaire : Xavier Vaché / Secrétaires adjointes : Corinne Cabane, Brigitte Viéville.

Notre vidéo très spéciale de
« Bonne année 2023 »



Flashez ce QRCode et vous découvrirez notre clip de vœux, où les membres de notre association et nos élus s'en donnent à "chœur" joie !